Envoyé en préfecture le 13/01/2026
Reçu en préfecture le 13/01/2026
Publié le
ID : 029-212901136-20260113-DEL2025075-DE

République Française
Département Finistère
Commune de Lanmeur

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/12/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	15	16

Vote
A l'unanimité
Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Finistère
Le : 08/01/2026
Et
Publication ou notification du :
08/01/2026

L'an 2025, le 18 Décembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Lanmeur s'est réuni à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Madame LUCAS Anne-Catherine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 18/12/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18/12/2025.

Présents : Mme LUCAS Anne-Catherine, Maire, Mmes : KULIGOWSKI Orlane, LE COZ Gaelle, LE JEUNE Valérie, LEROY-DENIEL Caroline, MAZE Fabienne, QUENEA Anne, RANNOU Catherine, ROUSVAL-DILASSER Morgane, MM : BODEUR Hervé, COSQUER Ludovic, DENIS Yvon, LE BERR Jean-Marc, LE DUFF Jean-Paul, MORIAMEZ Christian

Absent(s) ayant donné procuration : M. MARTIN Alexis à Mme LUCAS Anne-Catherine
Absent(s) : Mme LEMETTRE Julie, MM : LE LOUS Nicolas, LE NORMAND Marcel

A été nommé(e) secrétaire : M. DENIS Yvon

DEL2025-075 – Avenant 1 pour le lot 2 avec JARDIN SERVICE pour les travaux d'aménagement d'une partie de la rue du 19 Mars 1962. Marché " Procédure adaptée ".

Le Maire rappelle aux membres de l'assemblée des propositions reçues, suite à la procédure adaptée lancée pour les travaux d'aménagement d'une partie de la rue du 19 Mars 1962.,
L'Entreprise JARDIN SERVICE avait été retenue pour le lot 2 « maçonnerie-Paysage » pour un montant de 20 945.20 € HT .
La Mairie a demandé un garde de corps sur 1 escalier .il est donc nécessaire de prendre un avenant 1 de 2 730 € HT qui ferait passer le marché initial de 20 945.20 € HT à 23 675.20 € HT.
Le Conseil Municipal, le Maire entendu, à l'unanimité des membres présents,
. Donne son accord pour prendre l' avenant 1 de 2 730 € HT qui fait passer le marché initial de 20 945.20 € HT à 23 675.20 € HT.
. Autorise le Maire à signer les marchés à intervenir et toutes pièces relatives à ce lot ;

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 06/01/2026

Le Maire
Anne-Catherine LUCAS

Secrétaire de séance
M. DENIS Yvon

Publicité des actes de la commune par publication papier et site internet le 08/01/2026

Madame LE MAIRE
Anne Catherine LUCAS

MAIRIE DE LANMEUR
Finistère